

Inyomvyi Info



BULLETIN SPECIAL d'information N°11, DÉCEMBRE 2018

**" Pour la nature, les oiseaux
et les populations "**

**La protection
des Lacs est une
affaire de tous**

P2



La protection des Lacs est une
affaire de tous

P3



Nouvelle méthode de lutte contre
l'érosion du sol

P5



ABN participe au congrès
mondial de BirdLife International

La protection des Lacs est une affaire de tous



Détritus ménagers sur la rive du lac Tanganyika non loin de la plage près du port de Bujumbura

Ce n'est plus un secret pour personne, les eaux des rivières comme celles des lacs se meurent. Plusieurs initiatives sont entreprises par les différents acteurs du domaine de l'environnement, dans le but d'attirer l'attention du public sur ce problème environnemental majeur et qui est d'actualité. Pour le cas du Burundi, nous pouvons penser particulièrement au Lac Tanganyika qui est en péril, malgré ses richesses d'une valeur et d'une importance inouïes.

Les déchets ménagers, industriels, etc. sont déversés dans ce lac, ce qui augmente sa pollution. On peut dire que le lac Tanganyika est l'un des Lacs du Burundi les plus menacés par la pollution malgré son importance du point de vue social, économique, environnemental, etc. et ce problème de pollution ne date pas d'aujourd'hui. Dans le passé, la pêche extensive et illégale ainsi que cette pollution du lac ont entraîné la diminution du rendement de la pêche.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage ayant la gestion des ressources naturelles dans ses attributions fait recours à certaines mesures de protection pour limiter les dégâts. Parmi ces mesures on peut citer : le respect de la zone tampon pour un espace viable aux êtres vivants semi aquatiques, la délimitation de la période d'activité des pêcheurs pour donner le temps aux petits poissons de se développer etc. . C'est ainsi qu'on observe de gros poissons sur le marché car ils ont eu le temps suffisant pour grandir d'où l'adage qui dit : « tout vient à point à qui sait attendre ».

Néanmoins, il y a encore du pain sur la planche pour lutter contre la pollution des eaux des Lacs d'où l'effort de tout un chacun est important à tous les niveaux de responsabilités, que ce soit les jeunes ou les adultes, les autorités, les membres des communautés, paysans et fonctionnaires, chacun est interpellé pour apporter sa pierre à l'édifice pour qu'on puisse bénéficier d'un environnement bien protégé.

Un appel à la protection du Lac Tanganyika vous est lancé.

Désiré Kanani

Nouvelle méthode de lutte contre l'érosion du sol



Montagne à forte pente dans la commune de Murwi

L'érosion des montagnes en conservation des sols est un sujet de préoccupation majeure dans les milieux agricoles et environnementalistes.

Les méthodes de contrôle de l'érosion continuent d'être améliorées et le projet CRAG « Climate Change Resilience Altitudinal Gradients » (Resilience au Changement Climatique des Gradients Altitudinaux) vient de proposer une nouveauté : La méthode de « sediment fingerprinting » (empreinte des sédiments). Elle consiste en une localisation de l'endroit

où l'érosion est la plus sévère, dans le but d'y mener des activités de protection.

C'est dans cette perspective que des actions de collecte des échantillons de sol et de sédiments ont été menées dans les Bassins versants des rivières Muhira et Ruhwa.



en chemin vers la collecte des sédiments

Pour y arriver, il fallait dévaler les montagnes aux pentes fortes, traverser les marais à la recherche des échantillons de sol et des sédiments qui allaient être analysés au laboratoire.

La phase de localisation consiste en une application de la modélisation qui est une méthode qui conduit à la détermination avec plus ou moins de précision l'endroit la plus menacée par l'érosion. L'action ultime consistera en un développement et

exécution d'un plan d'action de lutte contre l'érosion.

Pour ce genre d'activité, il convient d'agir prioritairement en amont sur les pentes abruptes des écosystèmes terrestres qui sont des zones émettrices du phénomène de l'érosion qui conduit à la sédimentation des rivières.

Cette étape en perspective sera suivie de l'évaluation que nous vous relaterons ultérieurement.

Jean De Dieu Bucankura

Le projet de reboisement national «Ewe Burundi urambaye» pourra-t-il nous aider dans la protection de l'environnement ?

En date du 14 Septembre 2018, le Président de la République du Burundi a signé un décret N° 100/0142 portant création, missions, organisation et fonctionnement du comité de pilotage du projet de reboisement national «Ewe Burundi urambaye».



Plantation des arbres à Ruyigi sur la colline Mpungwe lors de la journée nationale de l'arbre

Ce projet devra être exécuté par les différentes institutions gouvernementales, les forces de défense et de sécurité et les gouverneurs des provinces.

En effet, le conseil des ministres avait constaté que les forêts naturelles qui couvraient 30 à 50% du territoire national par le passé ont diminué et qu'il n'en reste actuellement qu' environ 6,6%.

«Conscientes des dangers que présente cette déforestation, les autorités burundaises au plus haut niveau ont initié le projet de reboisement national baptisé 'Ewe Burundi urambaye' en vue de restaurer le couvert forestier» du Burundi, a indiqué Monsieur Philippe Nzobonariba, ancien Secrétaire Général et porte-parole du gouvernement. C'est un projet d'envergure qui devra être exécuté sur toute l'étendue nationale. Il va durer sept ans et sera mis en œuvre parallèlement avec d'autres projets de reboisement initiés par d'autres services de l'Etat. Il va être réalisé par toutes les forces vives de la nation burundaise, principalement les forces de la défense et de sécurité.

Mais, qu'en est-il de l'avancement de ce Projet ?

En date du 22 Novembre 2018, le chef d'Etat-major de la Force de Défense Nationale le Lieutenant Général Prime Niyongabo qui est le Président du comité national de pilotage et comité technique, a tenu à l'ISCAM une réunion d'opérationnalisation de ce projet. Le lancement officiel a eu lieu à Ruyigi le 15 décembre 2018 à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'arbre et a continué dans d'autres Provinces notamment à Bujumbura (le 17 décembre 2018), à Bururi (le 18 décembre 2018) et à Ngozi (le 19 décembre 2018). Ce projet consiste en la plantation de trois sortes d'arbres dont les arbres forestiers, les arbres agroforestiers et les arbres fruitiers.

En plus, l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) a produit des arbres dans les pépinières en Provinces Cankuzo et Ruyigi et les a mis à la disposition des autorités provinciales des deux Provinces dans le cadre de ce projet. Ce dernier se poursuit sur toute l'étendue nationale.

Alors, quel est le rôle de tout un chacun dans l'exécution de ce projet ?

Etant bénéfique pour toute la population, ce projet devrait être soutenu, non seulement par les responsables administratifs et les responsables de sécurité, mais aussi par toute la population en vue de soutenir le développement du secteur environnemental dans son ensemble mais aussi pour lutter contre l'érosion en particulier.

L'Association Burundaise pour la protection de la Nature participe au Congrès Mondial de Birdlife International en Belgique, du 25 au 28 Septembre 2018.



Photos de famille des participants



BirdLife International est un partenariat mondial d'organisations de conservation qui s'efforce de conserver les oiseaux, leurs habitats et la biodiversité mondiale, en travaillant avec les gens pour une utilisation durable des ressources naturelles. C'est le plus grand partenariat d'organisations de conservation au monde, avec plus de 120 organisations partenaires.

cette organisation ou plutôt cette famille s'est réunie en Belgique au Golden Lakes Village, du 25 au 28 septembre 2018. La rencontre a vu la participation de plus de 200 personnes venues de tous les horizons et de tous les continents.

Elections et points analysés

Avant le congrès mondial, il y a eu des élections des membres des comités régionaux et des membres du conseil mondial. Au cours du congrès, il y a eu l'élection du président du conseil mondial de BirdLife International, un Brésilien en la personne de Bráulio Ferreira de Souza Dias.

Dans cette réunion BirdLife voudrait que les participants analysent les points relatifs aux voies migratoires des oiseaux, les zones importantes et zones clés pour la conservation de la biodiversité et des oiseaux, la stratégie d'autonomisation des communautés locales, le développement du réseautage, le plan d'action de BirdLife 2018-2022 et révision de la stratégie 2020, l'élection des représentants au conseil africain et mondial, le changement climatique et le nouveau modèle de financement pour BirdLife.

Ménaces et solutions

Les participants ont constaté que les grandes menaces à la migration des oiseaux sont notamment l'empoisonnement, la persécution et l'électrocution. Un appel pressant est lancé au Secrétariat de BirdLife pour qu'il fournisse des conseils aux partenaires concernant les travaux sur les approches clés du cycle de vie au niveau national.

Les partenaires doivent être appuyés pour positionner les ZICOs et les zones clés pour la conservation de la biodiversité au niveau national afin d'engager les gouvernements de manière positive dans l'utilisation de ces zones et le rôle de leader de BirdLife.

Le Secrétariat devrait dispenser une formation sur le suivi des ZICOs et donner des conseils sur la fréquence recommandée des activités de suivi. Il faut reconnaître que les données ZICO vieillissent et toutes démontrent plus largement la valeur de la mise à jour et du suivi des ZICO pour les décideurs.

Concernant le programme d'autonomisation des communautés locales, il faut renforcer les processus d'évaluation et d'apprentissage du programme. En plus du nombre de groupes de conservation locaux existants, il faut explorer leur efficacité et leurs défis et partager cette information pour aider d'autres partenaires.

Il faut améliorer la communication et renforcer les capacités des partenaires. Au niveau du réseautage en Afrique, 15 organisations sont des partenaires de part entière de Birdlife, 7 dont le Burundi sont en attente, la décision finale va être prise au mois de Décembre 2018 lors de la réunion du Comité Régional Afrique et 2 sont suspendus à savoir le Rwanda et le Cameroun.

Par rapport à la révision de la stratégie et plan d'action, les partenaires qui n'ont pas terminé le système d'assurance de qualité 2018 doivent soumettre leurs données d'ici la fin d'octobre pour compléter l'examen à mi-parcours de la Stratégie, avec publication de « Faire une différence » au début de 2019. Les partenaires doivent terminer le QAS complet en 2020 pour évaluer la mise en œuvre de la Stratégie et fournir une base pour l'élaboration de la prochaine stratégie.

Les partenaires contribuent à la détermination initiale de la portée de la prochaine stratégie par le biais d'une consultation en ligne en juillet 2020.

Nouvelles Stratégies

Des réunions régionales de partenariat se tiennent de janvier à juin 2021 pour se consulter sur les objectifs et les cibles de la prochaine stratégie.

La prochaine stratégie devrait être claire sur le rôle du Secrétariat et des partenaires, le rôle du Secrétariat étant davantage axé sur ce qui est complémentaire à ce que les partenaires font.

En rapport avec le changement climatique, il faut une demande du Partenariat des Amériques au Secrétariat pour qu'il fournisse un soutien technique/une expertise aux Partenaires afin de faciliter les discussions sur les changements climatiques avec les gouvernements. Il conviendrait d'envisager sérieusement l'intégration et le transfert des stratégies de lutte contre le changement climatique avec d'autres programmes.

Il faudrait envisager un renforcement des capacités/sensibilisation (formation des formateurs pour les agents régionaux) dans trois domaines : la science du changement climatique, les solutions naturelles à l'adaptation au changement climatique et les processus de demande de subventions/financement (identification des besoins, conception du projet, développement des partenaires, remplissage des demandes)

Il faudrait soutenir la protection climatique des écosystèmes côtiers à l'aide de solutions fondées sur la nature (recherche, formation, conception de projets sur le terrain, analyse coûts-avantages entre les options d'adaptation côtière).

Avantages tirés

La levée des fonds comme nouveau model de financement de Birdlife peut se faire de 3 manières: la levée des fonds commune(les campagnes, approcher les grandes institutions et les multinationaux); la levée des fonds au niveau régional et l'implication du secteur privé.

Pour notre association «ABN», beaucoup d'avantages ont été tirés de la rencontre. Il y a eu pour ABN un plaidoyer pour qu'elle puisse monter de grade au sein de Birdlife afin de devenir membre intégral.

Beaucoup de personnalités ont été approchées pour nous aider à développer des projets dans l'avenir. Il s'agit du représentant de NABU (Allemagne), de DOF(Danemark), de VBN(Pays-Bas) qui nous a fait d'ailleurs un don de 19 binoculaires et Natagora(Belgique) avec qui nous sommes en contact pour financer l'activité de comptage des oiseaux d'eau au mois de Janvier 2019.

Un ornithologue s'interpose à la vente d'un Varan du Nil



Exposition du varon au marché de Jabe

C'était lors d'un petit tour au marché de Jabe le 15 Novembre 2018, que notre ornithologue a croisé un jeune homme de 15 ans qui tenait captif un Varan du Nil qu'il avait suspendu sur une corde.

Du coup l'ornithologue a engagé un dialogue pour connaître l'origine et la destination de l'animal. Le jeune homme lui a appris qu'il a attrapé le Varan dans la rivière Ntakangwa et qu'il venait le vendre aux tradipraticiens qui ont besoin de sa peau pour ses vertus thérapeutiques.

Entretemps les deux interlocuteurs se retrouvent au milieu d'une foule de curieux venus pour admirer l'animal et se joindre à la discussion. L'ornithologue se rend compte que la multitude de gens au tour de lui ignore les lois qui protègent la biodiversité y compris les animaux sauvages. Il se sent alors interpellé et improvise une séance de sensibilisation sur la protection et la conservation de la biodiversité.

Finalement, pour des raisons de sa prise en charge, l'animal sera remis à l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement OBPE qui a déclaré par la suite que l'animal sera relâché le lendemain, étant donné qu'il ne manifestait pas de traumatisme.

Par son courage, notre ami ornithologue venait d'éviter un deuil des *Varanus niloticus*, nom scientifique du Varan du Nil.

Contributeurs : Joseph Bizimungu, Eric Niyongabo, Jean De Dieu Bucankura



Un crocodile à fil de serrage recouvre la liberté



Crocodile mutilé au coup.



Au cours d'une promenade à la rivière Rusizi le 28 juillet 2018, un membre de l'Association Burundaise pour la protection de la Nature (ABN) et son invité aperçoivent un crocodile dans l'eau. Des oiseaux tournent tout autour de l'animal immobile.

Curieux du fait, nos deux promeneurs commencent à

prendre des photos et à discuter sur l'état de l'animal qui semblait avoir un problème. Après avoir analysé les photos prises, ils réalisent que le crocodile avait une corde autour de son cou.

Une alerte est lancée au chef du Parc National de la Rusizi, qui à son tour avertit ses supérieurs. Une équipe d'intervention est dépêchée sur place pour sauver l'animal pris au piège.

Faute d'équipements et d'experts en santé animale, il n'a pas été facile de le maîtriser lors des différentes tentatives de sa capture. Il fallait absolument le sortir de l'eau pour pouvoir le soigner dans un milieu sécurisé.

A sa capture, deux cordes, l'une en métal, l'autre en nylon ont été enlevées autour du coup blessé du crocodile. Cela a nécessité des sutures à l'endroit mutilé et après deux semaines de traitement l'animal a été lâché dans la nature, histoire de le remettre dans son milieu naturel.

Contributeurs : Joseph Bizimungu, Eric Niyongabo, Jean De Dieu Bucankura



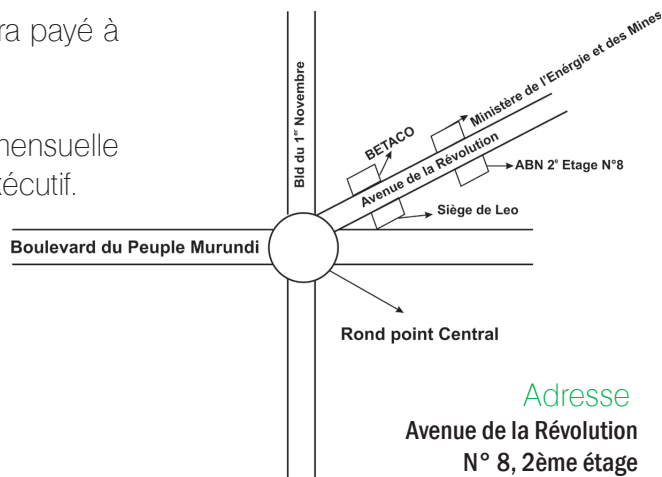
Comment devenir membre de l'ABN ?

Un montant de 5000Frbu représentant les frais d'inscription sera payé à l'avance. Toutefois, si sa demande d'adhésion est refusée, ce montant lui sera restitué.

Article 14 des statuts de l'association : le montant de cotisation mensuelle est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du comité Exécutif.

Catégorie des membres	Montant en Francs Burundais
Les élèves	500
Les chômeurs	au moins 500
Les étudiants	1000
Les fonctionnaires et les employés	1500
Les expatriés	au moins 15000
Les clubs environnement des écoles secondaires	5000
Les personnes morales	au moins 20000

Cette cotisation est anticipative et non remboursable, elle peut être payée mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement.



Adresse

Avenue de la Révolution
N° 8, 2ème étage
Tél.: 22 24 94 70
Fax: +257 22 24 94 71
E-mail: info@abn.bi
Site web: www.abn.bi